

Date Parution : 20 janvier 2010

Fichier : 514893359.pdf

Copyright: Centre Presse (Rodez)

Diffusion: 20748

La réforme des collectivités agite le microcosme politique Le volet principal de la réforme porte sur la création du conseiller territorial.

La réforme des collectivités agite le microcosme politique Le volet principal de la réforme porte sur la création du conseiller territorial. À MOINS DE DEUX MOIS des régionales, le choc majorité-opposition a commencé à agiter l'assemblée représentante des collectivités territoriales. La gauche PS-PCF qui a annoncé une bataille « pied à pied » contre un texte « confus, tordu et dangereux » a déposé une motion référendaire pour « que les Français soient consultés ». La motion sera discutée aujourd'hui mais n'a aucune chance d'être adoptée. Aidée du RDSE (à majorité radicaux de gauche), l'opposition devait défendre trois motions de procédures visant notamment à renvoyer le texte en commission pour marquer son rejet du texte. Le PS a par ailleurs créé un site internet pour défendre les territoires « contre la régression territoriale ». tandis que le PCF a mobilisé ses élus pour manifester près du Sénat contre cette « menace sur l'existence même des communes et des départements ». En face, la droite s'est mise en ordre de bataille et se dit sereine. malgré un rapport révélant que les élus locaux de la majorité ont exprimé des

réserves lors de débats. « Cette réforme est une grande réforme » a aussi déclaré ce week-end Jean-Pierre Raffarin (UMP), à mille lieues de sa fronde sur la taxe professionnelle. « Le moment est venu d'agir », a lancé Brice Hortefeux aux sénateurs. « Tenter de corriger les défauts de la décentralisation ce n'est pas faire son procès », a-t-il souligné se défendant de toute velléité de recentralisation. Il a plaidé pour le conseiller territorial, qui sera amené à remplacer à la fois le conseiller général et le conseiller régional dès 2014. « Il sera porteur d'une double vision à la fois territoriale et régionale connaissance du mode fonctionnement des départements et de la région lui permettra (d'en) favoriser la complémentarité ». Plus de 600 amendements ont été déposés. dont 120 du PS et 210 du CRC-SPG (communistes et Parti de gauche) sur le texte, dont la discussion devrait s'étaler jusqu'au 4 février. « C'est comme le scotch du capitaine Haddock, vous n' arriverez pas à vous en sortir car à la confusion, à l'ambiguïté, au nouveau jacobinisme, au retour de l'étatisme, nous préférerons des ambitions

fortes pour les territoires », a lancé Jean-Pierre Sueur (PS). « Derrière ce texte se cachent des mesures extrêmement graves et beaucoup de non-dits », a renchéri la présidente du groupe CRC-SPG Nicole Borvo Cohen-Seat. La majorité des centristes devraient voter le texte en échange du vote, par l'UMP, d'un amendement sur le scrutin du conseiller territorial gravant dans le marbre la part de proportionnelle. « Le sort de cet amendement conditionnera le vote de notre groupe » a déclaré Hervé Maurey (Union Centriste).